

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 44

DÉC. 2023
JANV. FÉV. 2024



FOCUS
Le fonctionnement
de la Mairie
pages 9 à 11

PORTRAITS
Les collaborateurs
de la Mairie
pages 12 et 13

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 14 à 17

Retour en images



Le Forum des Associations et son désormais traditionnel Accueil des nouveaux habitants ont eu lieu le samedi 2 septembre sous le soleil, agrémentés d'un concert de la Batterie Fanfare Écho du Parmelan.



Le 2 septembre, le Conseil Municipal a également inauguré le 2^e espace de jardins partagés de la commune, en présence des familles qui vont les cultiver.



Un week-end de la Vogue riche en animations : soirées des associations, vide-grenier, lasagne party et bien sûr la Foulée Villazoise, en version sportive ou déguisée !



Le Rendez-Vous du Jeudi 14 septembre sur l'Histoire et le patrimoine a également été l'occasion d'exposer des photos d'archive de Villaz au cours du temps.



Pour la 1^{re} participation de Villaz à l'événement "La nuit est belle", la météo n'était pas vraiment au rendez-vous. Néanmoins, les participants ont pu découvrir des instruments d'observation et une introduction à l'astrophotographie.



Les marcheurs sont de plus en plus nombreux à participer à la matinée de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, organisée par la Mairie et le CCAS.



Grand défilé dans les rues de Villaz pour célébrer le 50^e anniversaire des Batteries-Fanfares de Haute-Savoie, fédération née à Villaz le 30 septembre 1973.



LE MOT du Maire

Chers (ères) amis (es) de Villaz,

La rentrée scolaire de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions pour nos 360 enfants, dont plus de 80% prennent plusieurs jours par semaine leurs repas dans notre cantine nouvellement organisée.

Septembre a également été riche côté animation avec le Forum des Associations, l'accueil des nouveaux habitants et notre vogue annuelle sur trois journées, de même qu'en information avec les réunions publiques pour le PLUi-HMB et le SCoT.

A l'heure où j'écris, deux drames viennent malheureusement s'ajouter à un contexte international déjà inquiétant : l'attaque surprise du Hamas contre Israël causant plusieurs milliers de victimes civiles et militaires et une nouvelle crise humanitaire ; et quelques jours plus tard, l'assassinat odieux et inacceptable, par un ancien élève radicalisé d'une école à Arras, de Dominique Bernard professeur de lettres.

Trois ans jour pour jour après Samuel Paty, nos valeurs républicaines et de laïcité sont de nouveau attaquées. Un hommage national à Dominique Bernard a été rendu le 16 octobre dans tous les établissements scolaires de France et le plan Vigipirate a été aussitôt porté au niveau "Urgence attentat" sur l'ensemble du territoire.

Après ces bien tristes moments, revenons à Villaz pour vous parler des principaux chantiers dernièrement réalisés et ceux qui devraient démarrer avant fin 2023 :

- Le changement de la pelouse synthétique du stade du Varday après quasiment 20 ans de services, chantier qui a dû faire l'objet d'un avenant compte tenu d'un problème de portance de la structure, mis en évidence au cours des travaux.
- La réfection partielle de la route du Parmelan.

- Les travaux préalables au remplacement de la couche de chaussée de l'avenue de Bonatray par le Conseil Départemental, incluant plusieurs aménagements de sécurité et de mobilité.

- Le changement de la toiture du centre technique près de la déchèterie (plaques fibrociment amiantées) par une nouvelle toiture équipée de panneaux photovoltaïques.

- La réfection de la route des Vignes depuis le stade jusqu'à Rossand avec un nouveau ralentisseur.

- La sécurisation de la route du Pont d'Onnex, dès la réception des dernières données du Département.

Merci encore à toutes et tous pour votre compréhension par rapport aux contraintes de circulation pendant la durée des travaux de voirie.

Dans un autre registre, un sujet a récemment été remonté vers nos grands élus : les insatisfactions et incompréhensions quant au périmètre géographique limité à 62 communes de Haute-Savoie (excluant Villaz) et de l'Ain, retenu par le Gouvernement pour l'application des mesures liées à la vie chère.

Avec toute l'équipe municipale et l'ensemble de nos services, je vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année et je profite de cet édito pour vous inviter à la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le vendredi 19 janvier 2024.

Votre Maire,
Christian Martinod

Directeur de publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Aurélie Gomila, adjointe au Maire ; Sophie Feissel, conseillère déléguée ; Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Bernard Clary, Catherine Daniel, Lionel Roques, adjoints au Maire ; Jean-Jacques Wroblewski, conseiller délégué.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti

La carte de vœux de la 4^e de couverture a été réalisée par l'Atelier de Création Graphique Contrefish.

Changement de la toiture du CTM

La commission Travaux a souhaité changer la toiture du CTM (654 m²) composée de plaques en fibrociment amianté. En effet, celle-ci datant de plus de 40 ans, le risque qu'elle soit détériorée en cas d'événement climatique majeur est important. Cela paralyserait l'activité des services techniques pendant plusieurs mois, le temps de désamianter le matériel, les locaux et les équipements.



Après étude par la commission, le choix de la toiture s'est tourné vers une solution en couverture sèche en bac acier isolé, intégrant 4 lanternes d'1 mètre par 1 mètre.

Le marché des lots "désamiantage + couverture" s'élève à 102 237 € HT et est assuré par les sociétés Groupement d'entreprises SAS ALBANAISE DE SESAMIANPAGE (basée à Rumilly) et TOITURES 2 SAVOIE (se trouvant à Annecy).

Par la même occasion, la commission a étudié l'opportunité d'apposer des panneaux photovoltaïques (PPV) sur cette nouvelle toiture, de même que sur d'autres bâtiments communaux. L'objectif était de s'inscrire dans une démarche de développement durable, avec production d'énergie verte.

Ainsi, avec l'aide du Syane, une étude de faisabilité a été menée, prenant en compte la consommation d'énergie des bâtiments communaux. Il s'est avéré que la toiture du groupe scolaire 2 était en bon état et son exposition opportune. Par conséquent, il a été décidé de couvrir 35% (soit 174 m²) de

la toiture du CTM avec des PPV. À noter que le réseau Enedis ne permet pas d'installer plus de PPV à cet endroit. De même que seront installés des PPV sur la toiture du groupe scolaire 2, à hauteur de 145 m².

L'énergie électrique produite par l'ensemble de ces PPV sera réinjectée dans les bâtiments communaux, dans un rayon de 2 kilomètres, favorisant une autoconsommation patrimoniale.

Cette opération permettra de gagner en autonomie énergétique et d'absorber au mieux les fluctuations du prix de l'énergie électrique, tout en promouvant les énergies renouvelables.

Elle constitue un cercle vertueux et innovant : profitant d'un changement de toiture amiantée devenu nécessaire, l'ajout de PPV va contribuer à une meilleure consommation patrimoniale, une plus grande autonomie sur l'énergie et une diminution du budget de fonctionnement de la municipalité.

Les PPV seront installés par la société MD ENERGIE (de Gilly-sur-Isère) et coûteront

65 600 € HT. Il faudra entre 7 et 9 ans pour rentabiliser cet investissement, si l'on prend en compte le coût de l'électricité en 2023.

Toutes ces actions sont coordonnées par la commune avec l'aide d'une Maîtrise d'Œuvre : le cabinet FL660, basé à Saint-Pierre-en-Faucigny, qui a participé à l'étude, la rédaction des dossiers de consultation, des marchés et le suivi des travaux.

Nous tenons à remercier le Conseil Départemental, qui nous aide à financer la moitié du lot couverture (toiture avec désamiantage) et le Grand Annecy, qui nous accompagne dans ce projet en subventionnant 40 € / m² de toiture désamiantée.



Quelques nouvelles de la cantine !

Comme nous l'avions évoqué précédemment, nous avons réorganisé le fonctionnement de la cantine pour les petits et les grands depuis la rentrée de septembre, afin de nous permettre d'accueillir au mieux des effectifs d'enfants fréquentant la cantine, toujours plus nombreux. En effet, nous avons des pics de fréquentation à 300 enfants pour environ 360 enfants inscrits à l'école primaire de Villaz. Le pourcentage d'enfants scolarisés mangeant à la cantine le midi n'a jamais été aussi élevé, bien que nous ayons eu il y a de cela plusieurs années plus de 390 enfants scolarisés à l'école.

Mais comment s'organisent les repas pour ces enfants ?

Nous avons deux cantines à Villaz, communément appelées "cantine du haut" et "cantine du bas" :

La "cantine du bas" pour les maternelles (petites sections et une partie des moyennes sections) avec un service à table en compagnie de leurs ATSEM. Cette salle plus petite permet surtout aux enfants de petite section nouvellement arrivés à l'école de se retrouver dans un espace à échelle humaine.

La "cantine du haut" qui accueille :

- une classe de moyenne section et les grandes sections à table avec un service individuel fait par leurs ATSEM. Les enfants des moyennes et grandes sections sont mélangés à table afin que les plus grands aident les plus petits.



Tables des moyennes et grandes sections



Atsem en action



Service du plat chaud par Béatrix

- Les élèves du CP au CM2 avec un service self remanié pour permettre aux enfants de se servir en autonomie, sous la surveillance de nos agents qui vérifient que tous les enfants passent par les différents plats (entrée, plat chaud et dessert).



Service en autonomie

L'organisation du self des CP au CM2

Nous avons intégré un système en îlots avec un espace plats chauds, un meuble buffet avec l'entrée et le(s) dessert(s). Les enfants prennent la quantité qu'ils veulent, peuvent aussi se resservir, avec l'obligation de goûter de tout, même en très petite quantité. Ce qui est pris sur le buffet d'entrées doit être fini.

Dans le fonctionnement actuel, avec l'approche Zéro Gaspil, nous avons l'avantage de reposer les desserts, entrées et fromages restant de la veille le jour d'après, afin de permettre aux enfants d'avoir un choix d'entrées et de desserts plus grands. Et, bien sûr, d'éviter le gaspillage... Ils sont ravis de pouvoir choisir et se servir comme des grands au buffet !

La cerise sur le gâteau ? Un gâteau d'anniversaire est proposé chaque mois pour fêter les anniversaires des enfants du mois.



Desserts et fromages de la veille



Passage au plat chaud



Atsem en action

Le projet des Cruets va commencer à voir le jour en 2024

Le projet des Cruets va pouvoir sortir de terre sur l'année 2024 ! Ce projet regroupe une crèche de 55 berceaux, en rez-de-chaussée d'un ensemble locatif de 20 logements, et un bâtiment BRS (Bail Réel Solidaire) de 10 logements. Le permis de construire déposé en septembre 2023 est dorénavant purgé de recours et nous sommes en phase de lancement des travaux. En parallèle, la commercialisation des 10 logements BRS va pouvoir commencer.

C'est la société coopérative IDEIS, spécialisée dans l'accès à la propriété, qui est chargée de la construction de ces 10 logements, T3 et T4, vendus avec une cave et un garage fermé.

Le démarrage des travaux est programmé au printemps 2024, pour une livraison au 1^{er} semestre 2026. La résidence s'appellera "Effervescence".

Un BRS, qu'est-ce que c'est ?

Le BRS s'adresse à des personnes qui respectent des plafonds de ressources réglementaires (zone B) et s'engagent à occuper le logement en tant que résidence principale.

Par exemple :

- Pour un couple, le revenu fiscal de référence 2022 sur les revenus 2021 ne doit pas dépasser 35 899 €.
- Pour une famille de deux adultes et deux enfants, le revenu fiscal de référence 2022 sur les revenus 2021 ne doit pas dépasser 46 014 €.

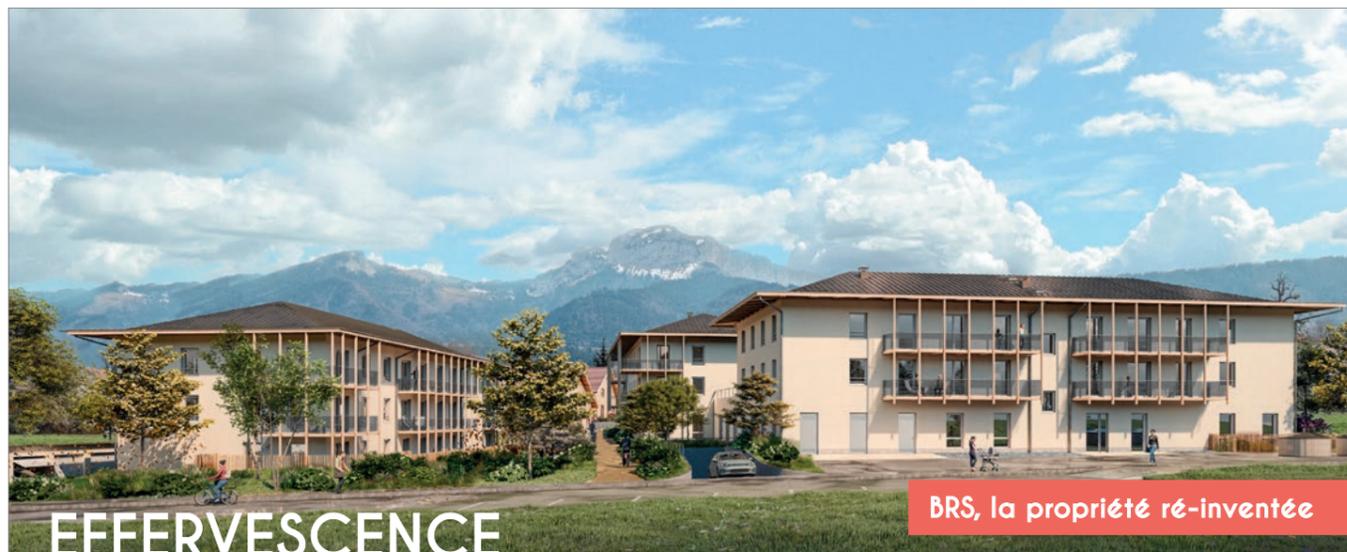
Ce dispositif permet à des ménages d'acquérir leur résidence principale à un prix très préférentiel par rapport au prix du marché, grâce à un montage innovant : afin de diminuer le prix d'achat du logement, le dispositif BRS prévoit la dissociation du terrain et de la construction. L'acquéreur achète uniquement le logement, le terrain

restant la propriété d'OFIS (organisme foncier solidaire).

Exemples de prix d'achat (avec cave et garage) :

- T3 de 65 m² à partir de 217 500 €.
- T4 de 80 m² à partir de 267 100 €.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez consulter le site Internet IDEIS www.ideis.fr ou appeler le 04 50 88 22 65.



BRS, la propriété ré-inventée

EFFERVESCENCE VILLAZ

Appartement 4 pièces avec garage et cave

267 100 €*

- > BAIL RÉEL SOLIDAIRE
- > TVA à 5.5%
- > FRAIS DE NOTAIRE RÉDUITS
- > ACHAT SÉCURISÉ
- > PROGRAMME ÉLIGIBLE AU PTZ



Une accession à la propriété en confiance



Emplacement privilégié



Livraison 1^{er} semestre 2026



Au cœur du village. À proximité des commerces, école et crèche

IDEIS HAUTE SAOIE HABITAT

*Lot C2-101. Opération en Bail Réel Solidaire soumise à des critères d'accès. Bien destiné à la résidence principale. Sous conditions de ressources. Détail des modalités auprès de nos conseillers. Illustration à caractère d'ambiance. Brenas Doucerain Architectes.

Octobre Rose

Le dimanche 8 octobre, a eu lieu la 7^e année de marche solidaire de 6 kilomètres, encadrée par les bénévoles de l'association Marche en Fillière, organisée par la Mairie et le CCAS dans le cadre de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, en présence du Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie et de l'association Les Drôles de Rames.



On constate avec plaisir une augmentation des marcheurs d'année en année (environ 90 personnes cette année !). Une zumba animée par Audrey Ceyhan du FJEP a clôturé la matinée, qui s'est déroulée dans une ambiance amicale et sportive.

La cagnotte (380 €) récoltée pendant la manifestation, avec également la participation de Excoffier Alpine Team, a été reversée équitablement aux deux associations présentes, ainsi que les contributions des associations de Villaz : l'ASP (150 €), le Tennis Club (500 €) et le FJEP (500 €). Des lots offerts par des commerçants et des entreprises de Villaz ont permis de



récompenser les gagnants du quizz. Un grand merci à ces généreux donateurs pour leur soutien, réelle source de motivation pour continuer notre engagement. Merci

aussi à tous les participants, dont beaucoup sont fidèles à cette manifestation depuis sa création. Leur présence est précieuse et souligne l'importance de la mobilisation.

Le Thiou industriel

Le 16 octobre, une visite guidée gratuite a été organisée par le CCAS, réservée aux personnes de plus de 60 ans, sous la conduite de Bianca Lemma, guide conférencière, conseillère municipale et membre du CCAS.



Il s'agissait d'un parcours à pied au départ du pont Morens (Annecy) jusqu'à l'île aux Vannes (Cran Gevrier), pendant lequel a été évoqué le passé industriel de la petite rivière Thiou, exutoire du lac d'Annecy. La sortie a réuni 15 participant.e.s et permis de découvrir des lieux historiques d'Annecy et d'en apprendre davantage à leur sujet. Pour cette première expérience, le nombre de participants était limité, mais c'est à refaire car tout le groupe a été très satisfait ! Merci à Bianca pour toutes ces explications, qui nous ont permis d'identifier ces sites patrimoniaux.



Centre de loisirs, périscolaire et Villaz'ados

Cela fait 6 ans que la Mairie travaille en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL74), par le biais d'une convention, en direction de l'enfance et la jeunesse.

La FOL74 à Villaz, c'est :

- Le centre de loisirs les mercredis et les vacances (3/11 ans)
- L'accueil périscolaire matin et soir (3/11 ans)
- Le dispositif Villaz'Ados (12/17 ans)

Nos objectifs

Notre devise : "L'enfant est un être humain à part entière, il est le citoyen de demain...". Le service Enfance Jeunesse propose des moyens de garde aux familles, mais pas uniquement ...

Nous avons à cœur que nos accueils ne soient pas qu'un lieu de "garde" mais bien des espaces privilégiés de loisirs, vecteur d'éducation et de lien social. C'est pourquoi, tout au long de l'année, les équipes œuvrent afin d'atteindre les objectifs suivants : favoriser le vivre ensemble et le collectif, développer l'autonomie et la responsabilisation, sensibiliser au respect de notre environnement.



Prochains temps forts à venir

Journée sur la laïcité le mercredi 6 déc.
Mais qu'est-ce que la laïcité ? Nous organiserons un grand jeu sur ce thème avec les enfants inscrits au centre de loisirs ce jour.

Le Projet Solidaire du 27 nov. au 21 déc., avec une grande collecte alimentaire pour les restos du cœur devant notre centre et, la semaine du 11 au 15 décembre, des ateliers de cuisine pour des personnes en situation de grande précarité.

Noël arrive à Villaz ! Un Noël plus éthique tout simplement...

Noël Écoresponsable, c'est un projet, un mode de vie : démocratiser l'économie circulaire, réduire les déchets, tout en produisant des décorations de réemploi identique à l'utilisation de matières neuves !

Apporter de nouveaux cycles de vie à des matériaux hors d'usage sera notre credo cette année encore. Cet hiver durant les fêtes, des scénettes sur le thème de Noël

émailleront donc l'entrée du village, la Mairie, de même que l'école et le rond-point de l'avenue de Bonatray.



Les événements de votre village

2 DÉCEMBRE

En attendant Noël
Bibliothèque - 10h à 18h

2 AU 16 DÉCEMBRE

Exposition de livres animés
Bibliothèque - Horaires d'ouverture

16 DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'APE
Cour de l'école - 15h à 18h

17 JANVIER

L'heure du conte
Bibliothèque - 10h

19 JANVIER

Cérémonie des vœux du Maire
Salle d'animation - 19h

20 JANVIER

Nuit de la lecture
Bibliothèque - 17h

20 JANVIER

Concert de Riff Wave
Salle d'animation - 20h30

7 FÉVRIER

L'heure du conte
Bibliothèque - 10h

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter.

La Mairie

Dans un contexte où les habitants d'un territoire se sentent souvent déconnectés des élus et du pouvoir politique, il nous semblait important dans ce numéro de prendre quelques pages pour reprendre les fondamentaux de l'organisation de nos communes et comprendre les rôles et actions du bloc communal vis à vis de l'agglomération d'Annecy, du département et de la région. La commune est souvent le lien le plus réel et pragmatique des habitants avec les représentants politiques.

La Commune

Qu'est-ce qu'une commune ?

La Commune regroupe, depuis très longtemps, les habitants d'un village ou d'une ville. Ceux-ci sont liés par des intérêts communs. Ils dépendent tous d'une même mairie, siège de l'administration de leur commune. Les communes ont toutes des mairies, qui sont généralement situées en cœur de ville et facilement accessibles. Le découpage de la France en milliers de communes date du XVIII^e siècle, plus précisément de la Révolution française de 1789, qui a repris les anciennes limites existantes des paroisses et des bourgs.

Combien y-a-t'il de communes en France ?

La France compte 34 955 communes (au 1^{er} janvier 2022). C'est le pays européen qui en a le plus. Pour comparer : en Allemagne, on compte environ 8 500 communes, en Italie 8 013 et en Espagne 8 109.

L'organisation de la commune

La commune est l'échelon de base de notre organisation territoriale. Cela peut être un village, une ville ou une métropole.

Elle assure un grand nombre de services publics locaux

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ses actions publiques locales, la commune est dotée d'une organisation composée de services administratifs et techniques (**Présentation du personnel de la commune de Villaz dans les pages suivantes**).

Elle peut décider de gérer certaines activités en créant les services municipaux nécessaires. La commune peut aussi déléguer la gestion d'une activité à un établissement public, une société privée ou une association.

À Villaz, c'est le cas de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs pour lequel la Mairie a signé une convention SIEG avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL74).

D'autre part, pour mettre en commun certaines actions et réduire ses coûts, la commune peut déléguer des compétences à une communauté de communes. **La commune de Villaz est membre de la Communauté d'Agglomération d'Annecy.**

Quelles sont les différentes catégories de collectivités territoriales ?



Le Conseil Municipal

Les conseillers municipaux

Ils sont élus par la population lors des élections municipales. Ils siègent au sein du Conseil Municipal ; leur nombre varie en fonction de la population de la commune ; les différentes listes sont représentées proportionnellement aux votes.

Le Maire et ses adjoints

Ils forment la Municipalité. Ils sont élus parmi les conseillers municipaux lors du premier Conseil Municipal, qui se réunit dans les 8 jours suivant les élections municipales.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du conseil municipal ?



Le Maire

Il est agent exécutif de la commune. Une fois par trimestre au moins, le Maire convoque le Conseil Municipal avec un ordre du jour qui comporte une ou plusieurs questions à examiner.

Le Conseil Municipal accepte ou refuse les projets de délibération qui lui sont soumis. Les séances du Conseil Municipal sont publiques et un compte-rendu des délibérations est affiché sur les panneaux de la Mairie et le site web après chaque séance. Le Maire est chargé de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil Municipal.

Ses missions :

- Représenter la commune en justice et dans les cérémonies officielles
- Passer les marchés, signer des contrats
- Préparer le budget
- Gérer le patrimoine...

Il dispose également de pouvoirs propres importants, notamment en matière d'urbanisme, de police municipale et de gestion du personnel. Il peut déléguer une partie de ses compétences à ses adjoints qui sont chargés de suivre un domaine particulier des affaires communales.

À Villaz, nous avons 6 adjoints au Maire et deux conseillers délégués. Le Maire est également le représentant de l'État pour lequel il fait fonction d'Officier d'état civil et d'Officier de police judiciaire.

Le contrôle de l'État

Les décisions prises par une commune sont contrôlées par l'État qui exerce un contrôle "à posteriori". Le Préfet vérifie la légalité des décisions municipales au regard du Code Général des Collectivités Territoriales et d'autres textes juridiques. La Chambre Régionale des Comptes examine, elle, périodiquement, la gestion des collectivités.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du maire ?

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE	AGENT DE L'ÉTAT
<ul style="list-style-type: none"> Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal Il est le chef de l'administration communale Il est chargé des pouvoirs de police Il prend des arrêtés municipaux Il représente la commune en justice 	<ul style="list-style-type: none"> Il est officier de l'état civil Il est officier de police judiciaire Il organise les élections (bureaux de vote, etc.) Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales Il est chargé du recensement citoyen Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune

Direction de l'information légale et administrative vie-publique.fr | Paris 2019

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle de la région ?

EN MÉTROPOLE
12 régions auxquelles s'ajoute la collectivité territoriale de la Corse

EN OUTRE-MER
2 régions : Guadeloupe, la Réunion.
3 collectivités uniques (exerçant les compétences d'une région) : Guyane, Martinique, Mayotte.

Les compétences de la région ont été redéfinies par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015

COMPÉTENCES EXCLUSIVES
<ul style="list-style-type: none"> Développement économique Lycées Gestion des fonds européens Formation professionnelle, apprentissage, alternance Transports Aménagement du territoire
<p>Le conseil régional (élu pour six ans)</p>
COMPÉTENCES PARTAGÉES (avec d'autres collectivités)
<ul style="list-style-type: none"> Culture Tourisme Sport

Direction de l'information légale et administrative vie-publique.fr | 2021

Les zones de compétences de la commune de Villaz et son intégration dans un écosystème politique large



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?

101 départements
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels Voirie départementale

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt Infrastructures sportives

SDIS (services départementaux d'incendie et de secours)

Musées départementaux

Direction de l'information légale et administrative vie-publique.fr | 2019

Les agents de la commune

Les services de la commune

L'ÉCOLE

Restauration scolaire, surveillance de cour, ménage des locaux municipaux



Geneviève CHAPPET



Sonia RAMIREZ



Bénédicte RUTICA



Béatrix ROHI
Audrey NORVEZ



Tawakalitu
EMMANUEL



Pascale BOROTTO
Louane CADOUX
Anais
DESMOUSSEAUX
Martine VERNEY



Suzanne GIRAUD

LA MAIRIE

L'accueil et le service administratif et financier



Valérie URIER
Cynthia MUNIER



Lucie CONTE

Le service technique et l'urbanisme



Gaëlle PION



Lucie BREEM

LE CTM Centre technique municipal



Damien
FILLION-ROBIN



André
CHANELIERE



Éric DEVOUSSOUX



Sylvain PONTON

ATSEMS : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles



Patricia
DELETRAZ
Marielle
TACUSSEL,
Heidi LECLERCQ
Audrey PERILLAT DIT
LEGROS
Caroline
SPORTIELLO



Mathieu
DUPORT-ROSAND



Livia
LANNES

ETAPS : éducateur territorial des activités physiques et sportives

LA BIBLIOTHÈQUE

Portraits des nouveaux collaborateurs

Bienvenue !

Nous avons le plaisir de vous présenter trois nouveaux agents, venus rejoindre les équipes de la commune, en remplacement d'agents qui partent ou sont partis en retraite ou vers de nouvelles aventures.



Gaëlle Pion, responsable des services techniques

Gaëlle a 45 ans, elle est mariée et a deux enfants. Elle habite Quintal. Elle a été mutée de la ville d'Annecy, où elle était Chargée d'Opération Bâtiments : elle gérait un portefeuille de plusieurs projets, comme de grosses réhabilitations, des constructions neuves... Auparavant, elle était Responsable des Services Techniques de la commune d'Albens puis d'Entrelacs. "Pourquoi ai-je voulu revenir à un emploi de responsable technique ? J'avais envie de retrouver de la proximité avec les administrés, les agents, les élus, les décisions." Gaëlle suit tous les projets : bâtiments, voirie, réseaux d'eaux pluviales..., elle gère les agents du centre technique et apporte son soutien technique aux élus. C'est un emploi polyvalent qui lui correspond bien.



Sylvain Ponton, du renfort pour le CTM (Centre Technique Municipal)

Sylvain a 44 ans, deux enfants et habite Villaz. Il a travaillé à Annecy pendant 19 ans au parc des sports. Il s'occupait essentiellement de l'entretien des terrains de sport, un peu de celui des locaux. "C'était tout le temps la même chose. Là, j'arrive dans un village où il faut savoir tout faire ! C'est ce qui me plaît dans ce poste, outre le fait d'être plus proche de chez moi." Pour le moment, Sylvain est en phase d'apprentissage, malgré ses 19 ans d'ancienneté. Il découvre les différents bâtiments communaux, les routes et les engins de travail. Il a, en particulier, suivi une formation pour apprendre à manœuvrer le gros tracteur de plus de cent chevaux qui sert au déneigement. Ses missions comprennent l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments, celui des espaces verts, de la voirie, le déneigement...



Livia Lannes, bibliothécaire

Livia a deux enfants, de 18 et 22 ans. Elle habite à Villy-le-Bouveret. Après des études et un début de carrière scientifiques, elle glisse petit à petit vers une carrière plus littéraire. Bénévole pendant une dizaine d'années à la bibliothèque de Groisy, elle a travaillé en collège et en école primaire pour accompagner des élèves à besoins particuliers. Elle aime la nature, la randonnée, le vélo et la lecture. Livia est arrivée le 2 novembre. Elle a bénéficié d'un mois de tuteurage avec Béatrice Convers, qui était la salariée de la bibliothèque depuis 2019 et qui part à la retraite à la fin de l'année. Livia va travailler en étroite collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque et la commission Culture et Communication de la commune, pour faire vivre et développer les services et les animations proposés par la bibliothèque.



LE PROGRAMME 2023-2024

Une affaire qui roule

Cet automne, les petits villazoïens et leurs copains des alentours ont profité de leurs mercredis en parcourant les environs d'Annecy sur leurs bicyclettes. L'association Fillière Aventure a lancé depuis mai 2023 une activité VTT dès l'âge de 3 ans, portée par les moniteurs de l'école de VTT Arav'e-Bike.



Des bambins sur les pistes

Fillière Aventure, c'est aussi un club de ski l'hiver au Grand Bornand, porté par l'école de ski Starski : l'Oxycub. Tous les samedis, les enfants et les moniteurs ont hâte de se retrouver pour aller glisser ensemble sur les pistes du Grand Bornand. Tous âges, tous niveaux et toutes disciplines sont proposés pour donner aux jeunes le goût de la glisse dès le plus jeune âge (à partir de 3 ans). A très vite sur les pistes.

Contactez Starski par email : grandbornand@star.ski
Plus d'infos : <https://star.ski/fr/product/oxycub-grand-bornand/>

Sorties natures spéciales curieuses

Pour la partie rando de l'association, Sébastien, accompagnateur en montagne, proposera en juillet 2024 deux stages pour les jeunes de 5 à 11 ans. Au programme de ces stages, de nombreuses activités ludiques telles que la construction d'un camp indien, une journée trappeur, une journée cueillette et confection de confiture de myrtilles, une journée sur le thème du Gypaète barbu et une journée au lac du Mont Charvin avec observation des marmottes.

Pour plus d'informations, contactez Sébastien au 06 75 63 02 88



ENVIE DE MARCHER DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE : REJOIGNEZ-NOUS !

Randonnées

Plusieurs types de marche (séances d'essai possibles)

- Mardi journée et ½ journée (sportifs engagés)
- Vendredi matin (marches douces ou Rando Santé)
- Vendredi après-midi (marches modérées)

Sortie l'hiver en raquettes !

Calendrier établi par des animateurs bénévoles formés par la FFRandonnée ; covoiturage.



Marche nordique

Jeudi et/ou samedi

Venez sillonner notre région en groupe !

Nous souhaitons à tous les villazoïens et villazoïennes d'excellentes fêtes de fin d'année !

Email : infos@mef74.fr

Tél : 07 88 98 43 90

Site : www.mef74.fr



L'ANNÉE THÉÂTRALE C'EST REPARTI !

Les groupes d'enfants, de collégiens et d'adultes ont repris leurs séances à la "Ferme à Eugène". Latitude Expression affine sa démarche au fil des saisons théâtrales, de l'improvisation à la scène. Les participants, dans le plaisir de "faire, dire et rire" ensemble, sont amenés à évoluer dans leur expression, leur confiance en soi, grâce à des jeux et des propositions adaptés à leur tranche d'âge. Cette année qui commence est remarquable par des groupes respectueux des personnes, motivés, créatifs et solidaires, dotés de beaucoup d'humour et manifestant la joie de se retrouver régulièrement. Merci à eux d'être ici pour de vrais moments de théâtre. Que les lecteurs ne se sentent pas exclus, vous pouvez encore nous rejoindre, mais n'attendez pas trop !

Contact : latitude.expression@gmail.com



Pour ce début d'année 2024, VillaZik est fière de vous présenter le concert de Riff Wave, un trio de cover instrumental lancé par Tanguy Kerleroux (Guitariste, YouTuber, United Guitars), John Helfy (Batteur, Pat O May, Patrick Rondat) et Alexandre Carruana (Bassiste, sideman).

Pur produit de la Pop, du Rock et Hard-Rock des années 80, Riff Wave vous fera vivre un retour dans le temps, en revisitant les grands classiques de cette époque flamboyante et haute en couleur.



Embarquez dans la machine à voyager dans le temps et vivez l'expérience Riff Wave lors d'un concert intimiste où vous prendrez place autour des musiciens, pour un concert immersif et entièrement filmé.

Infos pratiques : le samedi 20 janvier 2024, à 20h30 à la salle d'animation.

Entrée gratuite sur réservation, participation au chapeau, buvette sur place.

Réservation page Facebook du groupe : [@riffwaveband](https://www.facebook.com/riffwaveband) ou par téléphone : 06 15 51 05 32.



Dans les grandes nouveautés de cette année, nous avons le plaisir de vous présenter un site Internet tout neuf. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ape-villaz.fr>

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez adhérer à l'association ou faire un don via notre site Internet.

On compte sur vous, pour nos enfants.

L'équipe de l'APE



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU BUREAU !

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres, motivés, dynamiques et porteurs de nouveaux projets. Nous sommes une trentaine cette année à nous investir bénévolement pour faire vivre l'association en organisant des événements pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Notre marché de Noël aura lieu le samedi 16 décembre avec la venue du Père Noël. Vos enfants pourront profiter de cette occasion pour lui remettre leur lettre.

C'est avec joie que nous annonçons le report au 6 avril 2024 de la journée dédiée au handicap et à l'inclusion qui n'avait pu avoir lieu l'année passée.

PAROISSE SAINT-MARC

Noël

La messe de la nuit, dimanche 24 décembre, la messe du jour de Noël et la messe du 1^{er} janvier 2024 seront précisées dans la feuille de semaine (dans le hall de l'église) et sur le site de la paroisse.

Divers :

- Permanence info catéchisme les mercredis de 16h à 18h, maison paroissiale de Pringy.
- Chaque samedi soir, la messe a lieu à Pringy à 18h.
- Messes à Villaz : le 2^e dimanche de chaque mois à 10h30 et le 5^e samedi des mois comptant 5 samedis à 18h.

Événements :

- 31 décembre - Fête de la Sainte Famille
Le soir, un repas partagé ouvert à tous est organisé à la maison paroissiale de Pringy.
- 7 janvier - Fête de l'Épiphanie
Des mages venus d'Orient arrivent à Jérusalem pour se prosterner devant Jésus qui vient de naître.
- 14 février - Mercredi des Cendres
Cette célébration marque l'entrée en Carême.



Doudou est dans la tourmente ; l'insécurité est constante... Il ne s'est rien passé de dramatique au village, mais les écoles sont fermées, ainsi que les collèges, et toute réunion de groupe est proscrite. Le village accueille actuellement des "personnes déplacées internes" : des gens qui ont dû fuir leur village.

Néanmoins, il faut continuer à vivre : manger et se soigner en particulier. Le **balafon savoyard** reste très à l'écoute des besoins actuels du village de Doudou qui continue à avoir des projets. En particulier sur le plan sanitaire, où un certain nombre de réalisations sont urgentes : un incinérateur, des latrines correctes au dispensaire, un lavoir près de la maternité ; le grand projet serait d'avoir l'eau courante dans toutes les salles de soins, c'est-à-dire installer une pompe solaire dans le forage actuel et avoir un réservoir en hauteur.

Heureusement, les deux dernières campagnes agricoles ont été très correctes et il n'y a pas de problème alimentaire. Le tracteur fonctionne et permet de labourer des zones plus grandes, afin d'atteindre l'autonomie alimentaire.

Si la peur fait maintenant partie du quotidien, on continue à vivre entre espoir et fatalisme, nos amis font preuve d'une résilience importante face à l'adversité actuelle.



L'ÉCHO DU PARMELAN

Les Batteries-Fanfars Haut-Savoyardes ont fêté le 50^e anniversaire de leur fédération, le dimanche 8 octobre à Villaz.

Ce dimanche-là, la commune a résonné au sons des trompettes, trombones, clairons et nombreux autres instruments, dont le Parmelan a renvoyé l'écho, tel un clin d'œil à notre Batterie-Fanfare !

Pour cause, la fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie venait y fêter son 50^e anniversaire. C'est le 30 septembre 1973 que Fernand Millet et Marcel Binvignat, tous deux musiciens à Villaz, aux côtés de Yves Chardon, en signaient les statuts. Ces deux premiers fondateurs reposent depuis au cimetière de Villaz et c'est sur leur tombe qu'a débuté la commémoration avec la dépose d'une plaque.

Ensuite, près de 90 musiciens venus des différents ensembles Haut-Savoyards (il y a une quinzaine de batterie-fanfars fédérées entre le Genevois, le Faucigny et le Chablais) se sont mélangés pour défiler en musique jusqu'à la salle d'animation. En présence de nombreux élus, députés, sénateurs, conseillers départementaux et maires, il a été procédé à une remise de médailles, intéressant une cinquantaine de récipiendaires : des anciens qui, pour la plupart, avaient connus l'avant fédération et ceux qui durant les cinquante années passées ont participé de près ou de loin au bon fonctionnement de celle-ci.

Pour les villazoises et l'Écho du Parmelan : Roger Paulme, ancien président et porteur-drapeau pour l'occasion, Dominique Gaillard, ancien directeur et Michel Possety, le doyen de nos rangs.

Après un concert de circonstance, un vin d'honneur fut offert par la fédération avant que 160 convives ne se retrouvent autour de la table et du repas, qui mena à l'inévitable gâteau. Et ce n'est, bien sûr, pas le souffle qui a manqué pour venir à bout des cinquante bougies !

La Fanfare vous proposera également un concert de fin d'année. La date retenue est pour l'instant le 9 décembre. Le lieu reste à confirmer...

Belle fin d'année musicale à tous.



TENNIS CLUB DE VILLAZ

Voici quelques nouvelles de votre club de tennis préféré à lire pendant la trêve hivernale.



Assemblée Générale et Octobre Rose

Le 30 septembre dernier, le TC Villaz a rassemblé ses membres pour son "Assemblée Générale spéciale Octobre Rose". Nous remercions Aurélie Gomila, 1^{re} adjointe, et Catherine Daniel, 5^e adjointe, pour leur participation en tant que représentantes de la Mairie de Villaz. Lors de la présentation, nous avons souhaité la bienvenue à notre 3^e Professeur de Tennis salarié, Erik Bertin, venu prêter main forte à Romina Mrochen et Benjamin Jullien, car l'école de tennis n'en finit plus de grandir ! En effet, le club devrait flirter avec le chiffre record de 300 adhérents à la fin de cette saison 2024 (contre 150 adhérents en 2020). Cette assemblée a donc été l'occasion d'échanger sur les besoins d'infrastructures supplémentaires pour accueillir autant de personnes dans de bonnes conditions.

Ensuite, nous avons profité du beau temps de l'après-midi pour récolter des dons pour Octobre Rose, sous forme d'achats de "balles de tennis roses". Notre traditionnel tournoi de vachette de septembre s'est donc joué avec des balles... "roses" !

Bravo aux vainqueurs : Aurélie et Cyril.

Ainsi, 500 € ont pu être versés au "Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein des Savoie" et à l'association "Drôles de rames". Un grand merci à tous les participants-donneurs d'avoir soutenu la cause du cancer du sein, à tous les bénévoles et les pros pour l'encadrement et à l'ASP pour son prêt de matériel. Enfin, un grand merci à la Mairie et au Centre Communal d'Action Sociale de Villaz de nous avoir fait confiance pour cet événement réussi et à refaire !

Tournée des jeunes de la Toussaint

Durant les vacances de la Toussaint, Benjamin notre professeur a organisé une tournée à Paris avec 8 jeunes du club. Nos jeunes champions ont participé à 3 tournois



Le FJEP (Foyer des jeunes d'éducation populaire) existe à Villaz depuis 1972

En 2023-2024, il propose :

- des activités toute l'année, pour les petits et les grands : pilates, arts plastiques, zumba, judo, tai-chi ;
- du ski l'hiver pour les enfants ;
- un ou deux événements collectifs de grande ampleur.

À l'automne 2023, le FJEP a participé à **Octobre Rose** pour une **zumba party** avec Audrey, la prof de zumba, et a fait un **don de 500 €**.

En coorganisation avec Villazik, l'ASP (foot) et l'APE (association des parents d'élèves), nous avons proposé une **soirée mémorable d'ouverture de la Coupe du monde de rugby** : concert, écran géant et bar tenu par les bénévoles des associations !

Le ski reprend en janvier, pour 7 sorties prévues le mercredi. Si vous avez envie d'accompagner bénévolement, faites-nous signe !

Plus d'infos sur <https://fjepvillaz.fr/>



LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Tout d'abord un grand merci aux villazoises et aux habitants des

alentours : fidèle public de notre groupe vocal associatif qui soutient notre action de cœur et d'humanité depuis 10 ans. Le concert d'exception donné à l'église de Villaz le 19 novembre au côté de notre parrain de cœur, le pianiste virtuose reconnu mondialement M. François René Duchable, a su faire l'espace d'un instant musical un rassemblement pour Villaz dans le partage

et la joie. Par leur enthousiasme, Kry's Florian chef de chœur du groupe vocal et chanteur ténor accompagné de Stefano Marchitelli pianiste ont transporté le chœur et l'assemblée dans des sphères remplies de chaleureuses émotions. Les grandes œuvres classiques : Bach, Scarlatti, Mozart, Beethoven, interprétées par M. Duchable ont résonné durant cette semaine 47 du calendrier, semaine Artyshow de l'art et la culture à Villaz.

Profitons de cet élan musical pour aller donner de belles énergies auprès de ceux qui en ont le plus besoin ! La Voix en Chœur à Cœur, accompagnée de Kry's Florian et Stefano Marchitelli, donnera le jeudi 21

en région parisienne et, cerise sur le gâteau, ils ont pu assister à quelques belles affiches du tournoi de Paris Bercy !

Rénovation de 2 terrains

Une rénovation des terrains 1 et 2 a été réalisée par la Mairie au cours de la 1^{re} quinzaine du mois d'août 2023. Nous remercions les services techniques et la commission travaux de Villaz pour la bonne gestion de ce dossier, en optimisant les dates des travaux afin de ne pas pénaliser les stages estivaux. Une ligne de 9 mètres a été nouvellement tracée pour répondre aux règles de nos jeunes joueurs.

Informations pratiques :

- Pour les adhésions simples, vous pouvez vous inscrire sur le formulaire en ligne de notre site : www.tennis.villaz.fr
- Pour les adhésions aux cours collectifs, si vous n'êtes pas déjà adhérent, contactez-nous par email à : tennis.villaz@gmail.com

Portez-vous bien, rendez-vous sur les courts et suivez nos aventures sur Facebook : www.facebook.com/tcvillaz

Le pacte pour le climat du Grand Anancy

Prenant pleinement la mesure de l'urgence climatique, le Conseil Communautaire du Grand Anancy a adopté en juin 2021 un ambitieux Plan climat air énergie territorial, appelé **Un Pacte pour le Climat**.

Il fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 en mobilisant toutes les forces du territoire. La contribution de tous doit permettre de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2030, doubler la production d'énergies renouvelables, augmenter la capacité de séquestration du carbone et d'adaptation aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques.

Le Grand Anancy a souhaité que tous les acteurs du territoire s'engagent à ses côtés pour contribuer à la transition climatique en agissant sur leur patrimoine, leurs modes de production ou de fonctionnement. Ainsi, 53 partenaires socio-économiques et 29 communes ont signé le 21 octobre 2023 leur engagement à engager des actions, lors de la biennale du climat tenue à Bonlieu.

La commune de Villaz s'est engagée sur 2 actions : la réalisation de la voie douce entre les Vignes et le Chef-Lieu et la rénovation énergétique de la salle d'animation. **Rendez-vous est pris en 2025 pour faire un bilan lors de la deuxième édition de la biennale.**



Garde-chasse particulier assermenté

M. Florian Duret a été nommé garde-chasse particulier assermenté. Il s'agit d'un citoyen assermenté, chargé de certaines fonctions de police de la chasse, s'appuyant sur le code de l'environnement. Il est commissionné par le président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de la commune, agréé par le Préfet et assermenté par le Procureur de la République. Son rôle est de surveiller le territoire de chasse, intervenir en appui aux pompiers et gendarmes lorsqu'un animal sauvage est impliqué hors de son habitat naturel et veiller à la bonne entente entre les utilisateurs de la nature.

Vente moto

Après plusieurs années de stockage dans les locaux municipaux, la moto Ultima C2/C3 et le side-car BUFFLIER ont trouvé preneur auprès de M. Rimlinger (Ardèche) qui a proposé l'offre la plus haute sur les neuf reçues : à hauteur de 7 650 €. La moto partira donc pour de nouvelles aventures d'ici la fin d'année 2023 !



MOBIL'HIVER
La montagne à portée de bus !
Du 13/12/2023 au 24/03/2024

Des lignes directes et rapides
Le Semnoz : E1 E2 E3 E4
Les Glières : G1 G2 G3
Les Aravis : A1 A2

Et 53 stations Vélooney 60 min ouvertes tout l'hiver sur le territoire !

+ d'infos pour vous déplacer sur mobilités.grandanancy.fr

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

- Vendredi 1^{er} décembre à 18h
- Vendredi 15 décembre à 18h
- Vendredi 12 janvier à 18h
- Vendredi 26 janvier à 18h
- Vendredi 9 février à 18h
- Vendredi 23 février à 18h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h
Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30
Mardi : 16h à 18h30
Fermée le mercredi
Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi 9h30 - 12h
Mercredi 16h - 19h
Vendredi 16h - 19h
Samedi 10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : www.villaz.fr

Don du sang

La prochaine collecte de sang est prévue le **jeudi 18 janvier 2024 de 16h30 à 19h30 à la salle d'animation, privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr.**



Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>
Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité (elle est désormais obligatoire) et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Enfance maltraitée : 119
Violences femmes info : 3919
Association Espace Femmes : 04 50 97 61 90
Gendarmerie
Groisy : 04 50 68 00 02
Anancy-le-Vieux : 04 50 23 02 23
N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) - Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ? Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, le Villaz & Vous et la lettre électronique Villaz Actualités. Pour rester informé tout au long de l'année, pensez à vous inscrire à cette dernière. Pour cela, rendez-vous sur notre site Internet : www.villaz.fr/newsletter/ ou scannez le QR Code



Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.



Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au : 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.

Notre si joli Villaz

vous souhaite
une Bonne année 2024

